URPS MK
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ICOPE : les kinés au cœur du repérage de la fragilité

Webinaire des kinésithérapeutes de Bourgogne-Franche-Comté

Vendredi 13 novembre 2026 · 12 h 30 - 13 h 30

PGI Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne - Franche - Comté

IHU HealthAge GEROSCIENCE & PREVENTION

CHU TOULOUSE

Une heure, trois temps

1

L'URPS MK BFC

Jules MARTIN, secrétaire général

Ce que fait l'URPS pour ICOPE et ce qu'elle finance

2

Le PGI

Jérôme NARCY, directeur

ICOPE en Bourgogne-Franche-Comté et l'expérimentation sur Dijon Métropole

3

L'équipe ICOPE

Justine DE KÉRIMEL, IHU HealthAge

Vos questions pratiques sur ICOPE

Posez vos questions dans la discussion à tout moment : nous y répondrons en fin de séance.

L'URPS MK BFC, vos élus en région

2 300 kinés libéraux conventionnés

8 départements

12 élus pour vous représenter

Notre rôle

- Représenter les kinés libéraux auprès de l'ARS, de l'Assurance Maladie et des CPTS
- Organiser l'exercice : accès aux soins, zonage, coopérations
- **Agir en prévention : ICOPE et plan antichute**

Source : urpsmk-bfc.fr

ICOPE et l'URPS : six ans d'engagement

URPS MK
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2020

Premiers travaux avec le PGI (appel à manifestation d'intérêt article 51)

2022

Défi ICOPE : 18 € par étape 1 réalisée par un kiné

2023

Plan antichute avec l'ARS (FIR), puis l'étape 2

2025

Plus de 1 000 étapes 1 réalisées par des kinés

2026

Acte AMK 10 et expérimentation ICOPE Dijon Métropole

Les kinés ont lancé le dépistage

1 356

étapes 1 réalisées par 120 kinés libéraux

487

alertes traitées par des kinés

2

étapes 2 réalisées

Prochaine marche : l'étape 2, là où le kiné apporte toute son expertise (mobilité, équilibre, prévention des chutes).

Source : export de facturation ICOPE Monitor des kinés de BFC, actes d'octobre 2021 au 15/10/2026 (extrait le 22/10/2026)

Ce que l'URPS finance pour vous

URPS MK
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

18 €

par étape 1, y compris la réévaluation tous les 6 mois

13 €

par patient pour la gestion des alertes

53 €

par étape 2 réalisée

200 €

pour vous former à l'étape 2 : les 20 premiers kinés, jusqu'au 31/12/2026

Financement délégué à l'URPS par l'ARS (Fonds d'intervention régional – FIR). Cumulable avec l'AMK 10 et avec Mon bilan prévention.

Alertes et étape 2 : payées seulement après validation de la formation en ligne. Envoyez votre attestation et votre RIB à contact@urpsmk-bfc.fr.

Pour être payé : un compte bien rempli

URPS MK
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1 **Identifiant RPPS**
11 chiffres, sans le « 8 » affiché sur la carte CPS

2 **SIRET de votre cabinet**
Celui de votre activité libérale

3 **Activité et établissement**
Libéral ; cabinet ou MSP (avec son FINESS)

4 **Adresse et centre**
« Rechercher une adresse » (code INSEE) ; centre de référence

5 **Gestion d'alerte**
« Étape 1 et gestion d'alerte cumulées »

6 **Et aussi**
RIB à l'URPS, formation validée ; Pro Santé Connect conseillé

À vérifier dans la fiche « Professionnel » de votre compte ICOPE Monitor

AMK 10 : nouvel acte depuis le 01/09

22,10 €

- Bilan de repérage de la fragilité de la personne âgée de 70 ans ou plus, conforme au programme ICOPE de l'OMS
- Sur prescription, ou à votre initiative chez un patient que vous prenez en charge
- Compte rendu obligatoire au médecin traitant (ou au prescripteur), par messagerie sécurisée ou dans le DMP
- Être formé à l'étape 1 d'ICOPE ; ce bilan ne remplace pas le BDK

Conseil de la CPAM de Côte-d'Or : écrivez « bilan ICOPE » sur vos justificatifs, pour éviter un rejet de la facture.

En pratique, sans ordonnance : scannez à la place une feuille « Bilan ICOPE – AMK 10 – réalisé sans prescription », à envoyer par SCOR. Mettez aussi « bilan ICOPE » en commentaire de la facture.

Sources : NGAP, décision UNCAM du 14/12/2023 ; avenant 7 à la convention des kinés

Mon bilan prévention ou AMK 10 ?

URPS MK
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

	Mon bilan prévention	Bilan fragilité ICOPE
Tarif	RDI · 30 €	AMK 10 · 22,10 €
Pour qui	18-25, 45-50, 60-65, 70-75 ans	70 ans et plus
Quand	Une fois par tranche d'âge	Patient suivi, ou sur prescription
Contenu	Habitudes de vie, risques, plan de prévention	Repérage de la fragilité (étape 1 ICOPE)

Le lien : la fiche ameli des 60-65 et 70-75 ans contient un bloc ICOPE et une case « proposition suivi ICOPE ». Mais pas les deux le même jour : aucun acte en plus du bilan de prévention.

Sources : ameli.fr (page des kinés et fiches de repérage 60-65 et 70-75 ans) ; NGAP

Se former en ligne, gratuitement

1 h 30

Étape 1 et gestion d'alerte

Le dépistage et la conduite à tenir quand il révèle une fragilité. Le minimum pour coter l'AMK 10.

6 h

Étape 2

L'évaluation approfondie : mobilité, équilibre, prévention des chutes. Ouvre droit au forfait de 200 €.

icope-formation.com : 50 % de bonnes réponses aux questionnaires pour obtenir l'attestation.

Des outils pour vos patients









Supports officiels ICOPE

Affiche, brochure, passeport, marque-pages, roll-up, film : **icope.fr/pro/outils-de-communication**

Visuels pour la salle d'attente et les réseaux sociaux

Campagne ICOPE Monitor du PGI (ci-contre) : sur demande à contact@urpsmk-bfc.fr

Pour l'auto-évaluation de vos patients

ICOPE Monitor (application et site web) : l'outil régional qui permet de gérer les alertes des seniors

Synthèse générale du projet « expérimentation déploiement ICOPE » Dijon-Métropole

- Mise en place sur Dijon Métropole (en particulier sur les quartiers politique de la ville) d'une expérimentation de déploiement du parcours ICOPE grâce au soutien de l'Agirc-Arrco - Malakoff Humanis
- Projet réalisé simultanément dans 4 régions (BFC, PACA, IDF et Pays de la Loire)
- Dans les quatre régions, les centres de prévention de l'Agirc-Arrco (niveau 2) et les relais amicaux de l'Agirc-Arrco participeront aux projets (niveau 1)
- Ce projet est mené en partenariat étroit avec l'URPS MK BFC
- Cette dynamique est également destinée à mutualiser les bonnes pratiques :
 - => Lien entre les acteurs de la prévention et les professionnels de soins primaires
 - => Aller vers les publics éloignés du soin
 - => Investissement des professionnels paramédicaux dans le niveau 1 et 2, en cohérence avec l'évolution de la NGAP
 - => Portage d'une plateforme de gestion des alertes par une CPTS
 - => Formation des professionnels d'un même secteur
 - => Lien ville / hôpital avec un possible appui du DAC

PGI Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne - Franche - Comté
UGF
agirc et arrco RETRAITE COMPLEMENTAIRE

URPS MK
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Place à vos questions

URPS MK BFC
contact@urpsmk-bfc.fr · urpsmk-bfc.fr
14 rue du Golf, 21800 Quetigny

PGI Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne - Franche - Comté

IHU HealthAge GEROSCIENCE & PREVENTION

CHU TOULOUSE